

Madame, Monsieur,

« **Éco-défis** » et « **Entreprise Zéro Déchet** » sont deux opérations soutenues par la Région et l'ADEME destinées à dynamiser **l'économie de proximité sous l'angle du développement durable**. Cette année encore, la CMA et le Département du Tarn ont souhaité s'associer pour mettre en avant les artisans qui s'engagent concrètement dans la transition écologique.

Ces deux labels permettent en effet de valoriser les actions menées par les entreprises locales en matière d'environnement et de RSE (énergie, transport, déchets, éco-produits, gestion de l'eau, responsabilité sociétale...). Accompagnés par les CMA, les artisans du département relèvent des défis permettant d'améliorer leur implication environnementale et sociétale dans l'exercice de leurs métiers.

25 nouveaux lauréats et 6 chefs d'entreprise labellisés en 2018 se verront remettre le label dans le cadre d'une cérémonie dédiée. Parmi ces 31 entreprises, l'une d'entre elles au moins se situe sur le territoire de votre commune ou intercommunalité.

C'est pourquoi, nous serions heureux de vous compter parmi nous lors de la cérémonie de Labellisation des Artisans Durables 2022 qui se tiendra le

Judi 24 novembre 2022 à 18h15
Amphithéâtre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn
112 Route des Templiers
81990 Cunac

Nous vous remercions de nous confirmer votre présence en [cliquant sur ce lien](#), avant **le 21 novembre**.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Le Président

Jean-Michel CAMPS »

Je reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Cordialement,



Matthieu HOCHEDÉ

Conseiller environnement en charge du développement durable

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn

112 route des Templiers CS 22340 - 81020 Albi Cedex 9

05 61 1047 93/ 06 73 00 16 00

www.cm-tarn.fr



